

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 5517 700 Fax: 5517844
Website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF

Quarantième session ordinaire

20 janvier - 03 février 2022

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1312(XL) Annexe 6

Original: anglais

**DÉCLARATION DE LA TROISIEME (3^E) RÉUNION DES
MINISTRES DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LE
COMMERCE, L'INDUSTRIE ET LES MINERAIS**

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 115 517844
Website: www.au.int

**TROISIEME (3^E) RÉUNION DES MINISTRES DU
COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LE
COMMERCE, L'INDUSTRIE ET LES MINÉRAIS
(CTS-CIM)**

03 septembre 2021

**ETIM/STC-TIM/Decl. (III)
Original : anglais**

DÉCLARATION

**DÉCLARATION DE LA TROISIÈME (3^E) RÉUNION DES MINISTRES DU
COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LE COMMERCE,
L'INDUSTRIE ET LES MINÉRAIS**

03 septembre 2021

NOUS, Ministres du Commerce, de l'Industrie et des Ressources minérales de l'Union africaine (UA), réunis dans le cadre de la troisième (3^e) session ordinaire du Comité technique spécialisé sur le commerce, l'industrie et les minerais, sous le thème : « Renforcer l'intégration économique grâce à des chaînes de valeur interconnectées et compétitives basées sur les produits locaux ».

RENDANT HOMMAGE à la Commission de l'Union africaine pour le rôle qu'elle a joué dans la coordination de l'entrée en vigueur de l'Accord instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'hébergement du Secrétariat de la ZLECAf à Accra (Ghana), et le lancement des échanges aux termes dudit Accord le 1^{er} janvier 2021 ;

RECONNAISSANT que les synergies entre les secteurs économiques africains à travers l'industrialisation et le développement des chaînes de valeur continentales peuvent contribuer à l'avènement d'une transformation structurelle, d'une croissance économique forte et durable et d'un développement rapide en vue de la réalisation de la vision et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;

RAPPELANT la Stratégie de mise en œuvre du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA), qui a été adoptée par la Conférence des ministres africains de l'Industrie (CAMI) à leur dix-huitième session ordinaire réunie en octobre 2008 à Durban (Afrique du Sud) ; la Vision minière africaine (AMV), qui a été adoptée par la dixième Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA tenue en février 2009 à Addis-Abeba (Éthiopie) ; le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain, qui a été adopté par la dix-huitième Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA tenue en janvier 2012, à Addis-Abeba (Éthiopie), ainsi que la mise en place en août 2013 du Forum panafricain de l'infrastructure qualité (PAQI) ;

PRÉOCCUPÉS par la lenteur des progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre de ces stratégies continentales compte tenu des objectifs ultimes de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;

RECONNAISSANT l'importance du rôle du secteur privé dans la réalisation d'une croissance inclusive et durable en Afrique grâce à la création d'opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes et dans la contribution significative que ce secteur apporte à la réduction de la pauvreté et au bien-être social ;

RECONNAISSANT ÉGALEMENT que les matières premières issues des secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'exploitation minière sont importantes pour la réalisation du développement inclusif du continent ainsi que pour le développement des chaînes mondiales et la réalisation des objectifs de la ZLECAf ;

CONSCIENTS de la nécessité de réduire et d'éliminer les barrières techniques au commerce injustifiées en vue de faciliter l'accès aux biens et services de haute qualité en Afrique grâce à l'harmonisation des normes, des règlements techniques et des procédures d'évaluation de la conformité ;

CONSCIENTS de l'impact négatif de la pandémie de la COVID-19 sur les capacités productives africaines et la performance économique ainsi que les opportunités offertes pour la reconstruction des économies africaines et le renforcement des chaînes de valeur continentales sur une voie solide, durable, verte et inclusive après la pandémie ;

RECONNAISSANT la nécessité d'établir et de mettre en œuvre des couloirs commerciaux efficaces pour une circulation libre et plus rapide des biens, notamment les médicaments essentiels, autres produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux nécessaires pour la lutte contre la Covid-19, lesquels couloirs sont destinés à soutenir les efforts déployés à l'échelle du continent en pleine pandémie de la COVID-19 ;

RAPPELANT la décision de la trente-troisième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), tenue en février 2020 en Éthiopie, demandant à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec l'ONUDI, la CEA et Afro-Champions, d'organiser un Sommet sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique durant la semaine de l'industrialisation de l'Afrique ;

PAR LA PRÉSENTE :

- 1. RÉITÉRONS** notre détermination à réaliser la vision et les aspirations de l'Agenda 2063 grâce à l'industrialisation et au développement des chaînes de valeur continentales et à une transformation structurelle tirée par l'innovation, la numérisation et l'exploitation de la quatrième révolution industrielle, la mobilisation des ressources nationales, l'accroissement du commerce intra-africain ainsi que la part de l'Afrique dans le commerce mondial avec pour objectif la réduction de la vulnérabilité du continent aux chocs internes et externes ;
- 2. RÉAFFIRMONS** notre engagement à moderniser et à diversifier nos économies à travers la valorisation et la transformation accrues des produits de base, ainsi que par le développement de la compétitivité dans tous les secteurs productifs afin de tirer parti du marché de la ZLECAf et de renforcer la position de l'Afrique dans l'économie mondiale ;
- 3. RÉITÉRONS** notre engagement à atteindre les objectifs fixés dans les différents programmes et stratégies continentaux dans les domaines du commerce de l'industrie et des mines ;

4. **ADOPTONS** la Stratégie et le Plan d'action de l'Union africaine sur les produits de base ;
5. **ADOPTONS** la Politique qualité de l'Afrique ;
6. **APPROUVONS** le Plan d'affaires du Centre africain de développement minier ;
7. **ADOPTONS** le cadre et le système africains de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques ainsi que le code panafricain d'établissement de rapport (AMREC-PARC) ;
8. **NOUS ENGAGEONS** à soutenir le règlement de toutes les questions en suspens des négociations de la ZLECAf, et **DEMANDONS** aux États membres qui ne l'ont pas encore fait, d'accélérer le processus de ratification de l'Accord instituant la ZLECAf ;
9. **DEMANDONS** aux États membres qui ne l'ont pas encore fait, à accélérer le processus de ratification du Statut portant création du Centre africain de développement minier et sa mise en œuvre ultérieure ;
10. **INVITONS** les États membres de l'Union africaine, les CER et les partenaires à soutenir le Sommet sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique qui se tiendra en novembre 2021 à Niamey, au Niger.
11. **FÉLICITONS** la Commission de l'UA et les partenaires au développement d'avoir rendu l'Observatoire africain du commerce opérationnel en tant que référentiel de données et de statistiques commerciales africaines, qui aidera les décideurs africains à prendre des décisions éclairées sur le commerce et d'autres questions connexes ;
12. **SOULIGNONS** qu'il est nécessaire que la Commission de l'UA soutienne les efforts déployés par les États membres en vue de la mise en œuvre des mesures pertinentes contenues dans les Directives continentales de l'UA visant à faciliter la libre circulation des hommes d'affaires, des biens et des services à travers l'Afrique durant la pandémie de la Covid-19. Ces directives se veulent un moyen d'atténuer les effets négatifs de la pandémie sur les économies et les peuples africains ;
13. **DEMANDONS** à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec les Communautés économiques régionales, Afreximbank, la BAD, la CEA, l'ONUDI et autres parties prenantes concernées de réaliser une cartographie complète des chaînes de valeur régionales existantes en Afrique au moyen d'une étude approfondie, afin de parvenir à une croissance verte et durable forte, soutenue par des chaînes de valeur régionales renforcées en Afrique ;
14. **INVITONS** la Commission de l'Union africaine, Afreximbank, la BAD, la CEA, l'ONUDI et l'Association africaine des constructeurs automobiles à accélérer l'élaboration d'une stratégie automobile continentale visant à

- s'appuyer sur les capacités industrielles existantes et à soutenir la mobilité dans le cadre de la ZLECAf ;
15. **EXHORTONS** la Commission de l'Union africaine à continuer d'aider les États membres à concevoir et à mettre en œuvre des politiques visant à soutenir l'innovation, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi que les jeunes entreprises technologiques à travers le financement, les services aux entreprises et l'apprentissage des compétences entrepreneuriales en vue de stimuler la productivité et la compétitivité de l'Afrique ;
 16. **DEMANDONS** à la Commission de l'UA, aux Communautés économiques régionales, avec le soutien des partenaires au développement, de mobiliser les ressources nécessaires en vue d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes énumérés ci-dessus ;
 17. **DEMANDONS en outre** à la Commission de l'Union africaine d'appuyer les efforts consentis par les États membres visant à intensifier la mobilisation des ressources nationales pour soutenir l'industrialisation ;
 18. **INVITONS** la communauté internationale à tenir ses engagements financiers envers les économies africaines en soutenant une croissance à long terme ;
 19. **DEMANDONS** la nouvelle autorisation, l'extension et l'amélioration de l'AGOA, et **ENJOINGONS** à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), d'entreprendre une évaluation de l'impact de l'AGOA sur les pays éligibles, et de mobiliser un soutien technique pour les États membres éligibles à l'AGOA dans l'utilisation des privilèges liés à l'AGOA ;
 20. **SOULIGNONS** notre engagement total à parvenir à des résultats équilibrés qui tiendraient compte des besoins de développement des pays africains et offriraient les flexibilités appropriées que méritent les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement lors de la douzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (MC12) ;
 21. **INSISTONS** sur la nécessité d'un financement durable de l'industrialisation en Afrique.
 22. **DEMANDONS** à la Commission de l'UA, en collaboration avec les États membres, les Communautés économiques régionales et autres parties prenantes, de mettre en œuvre la présente Déclaration et de rendre compte des progrès réalisés au CTS sur le commerce, l'industrie et les minerais.

Adoptée en ce jour du 3 septembre 2021 à Addis-Abeba (Éthiopie)

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2022-01-20

Declaration of the 3rd Specialized Technical Committee of the Ministers of Trade, Industry and Minerals

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/10379>

Downloaded from African Union Common Repository